

Crise de l'euro : la Finlande ne veut pas payer pour les erreurs des autres

Le premier ministre finlandais, Jyrki Katainen, a rencontré François Hollande mardi 2 octobre

Égoïste ? Le reproche agace le premier ministre finlandais, Jyrki Katainen. Son pays, aux finances publiques exemplaires, est l'un des plus durs dans les négociations du sauvetage de l'euro. Mais « les gens devraient regarder plus loin. Il n'est pas égoïste de respecter les règles et de maintenir son économie en bonne santé », déclare au Monde le chef du gouvernement finlandais.

De passage à Paris, mardi 2 octobre, où il a rencontré le chef de l'État, François Hollande, M. Katainen veut éviter que l'euro ne « tombe en morceaux » mais aussi que d'autres plans de sauvetage coûteux soient rendus nécessaires.

Même si l'Europe doit se tenir prête à aider l'Espagne, la résolution de la crise passe avant tout par le respect des règles. Celles-ci ne sont pas « faites pour Bruxelles. Elles doivent être respectées par les États et ne sont pas sujettes à interprétations », souligne-t-il.

Par le passé, certains pays n'ont pas tenu leurs promesses et laissé filer leur déficit. Cela ne doit plus se produire. « Nous devons nous assurer qu'il est obligatoire de respecter les règles », selon M. Katainen, qui ajoute : « L'intégration doit être équitable. Les Finlandais trouvent injuste de payer pour les erreurs des politiciens d'autres pays. »

Le premier ministre, qui rappelle que 60 % des Finlandais sont très attachés à l'euro, est opposé à une Europe de solidarité financière. Il est contre une union de transferts financiers et est opposé aux eurobonds, ces titres d'emprunts d'État mutualisés.

S'il est favorable à l'union ban-

caire, il s'interroge sur la création d'un fonds européen pour garantir les dépôts bancaires. « Je ne suis pas sûr qu'il faille un [tel] système. On peut vivre avec des fonds nationaux créés avec des règles européennes », dit-il.

Quoi qu'il advienne, ce projet est à plus long terme. « L'union bancaire ne doit pas résoudre les problèmes actuels. Cela traiterait l'encre sur le fondement de l'économie, si les bonnes banques paient pour les mauvaises », souligne-t-il.

« Destruction créatrice »

De même, alors que s'engagent les discussions sur le budget européen à partir de 2014, il ne veut pas que ce dernier augmente. « Nous devons tous construire notre économie, nous ne devons pas créer un système où les contribuables des uns paient pour les autres. »

Enfin, M. Katainen n'est pas favorable à une refonte des traités européens, comme l'a évoqué l'Allemagne. « C'est si difficile et je ne suis pas sûr que nous en ayons besoin. » « En réalité nous avons déjà les bases d'une union budgétaire », estime M. Katainen, citant le « six-pack » et le « two-pack », des mesures sur l'euro adoptées depuis deux ans qui fixent des règles budgétaires plus strictes.

Finalement, pour le chef du gouvernement finlandais, la solution à la crise consiste à poursuivre les efforts. M. Katainen vante ainsi la recette finlandaise qui a permis au pays de se redresser au début des années 1990, après la chute de l'URSS.

A l'époque, « nos exportations

se sont effondrées. Nous devons rétablir notre compétitivité et gérer une crise bancaire qui frappe les pays nordiques. Cela nous a contraints à défendre la crédibilité de nos finances publiques. Le budget a été réduit de l'ordre de 10 % du produit intérieur brut (PIB) et, bien que cela approfondisse la crise à court terme, nous avons su rétablir la confiance envers la Finlande. »

« Nous n'avions pas le choix, rappelle-t-il. Dans le même temps, nous avons fait des réformes structurelles. » Il y a eu l'ouverture du marché des télécommunications, l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et l'abaissement de son taux, notamment lorsque les bénéfices restaient dans l'entreprise. Enfin, en dépit des coupes budgétaires, le gouvernement a dépensé plus en recherche et développement.

Ces efforts ont permis la naissance du géant des télécoms

Nokia, aujourd'hui en perte de vitesse, mais le pays reste numéro trois au classement mondial de la compétitivité. « Les personnes hautement qualifiées sont notre atout », souligne M. Katainen.

Pour l'avenir, la Finlande a deux défis : gérer le vieillissement de sa population et réussir un processus de « destruction créatrice ». « Beaucoup d'entreprises traditionnelles ne sont plus compétitives, explique-t-il. Comme 40 % de notre économie dépendent des exportations, nous devons les rendre plus performantes. »

Le modèle finlandais vaut-il pour des pays plus gros, plus autonomes, qui peuvent s'appuyer sur leur demande intérieure ? « C'est un modèle valable pour le monde entier », répond le premier ministre : toutes les économies européennes dépendent des exportations. Les entreprises allemandes, françaises, espagnoles ne peuvent survivre



Le premier ministre finlandais, à l'Élysée, le 2 octobre. BERTRAND GUAY/AFP

si elles ne sont pas compétitives. »

Le premier ministre salue les efforts réalisés par le Portugal ou l'Irlande. Et plus récemment, par l'Espagne et la France, qui vient de présenter un budget d'austérité historique. « C'est une bonne chose, tous les pays doivent défendre leur crédit budgétaire, dit-il, invi-

tant Paris à respecter son engagement de ramener le déficit public sous la barre des 3 % du PIB. « Il est aussi important de faire des réformes. Celle du marché du travail peut faire beaucoup pour améliorer la compétitivité », glisse-t-il. ■

CLAIRE GATINOIS
ET ARNAUD LEPARMENTIER

Les banques françaises inquiètes pour leur modèle

Un rapport, remis à Bruxelles, prône l'isolement des activités de marché risquées

Les banques françaises sont inquiètes au lendemain de la remise du rapport Liikanen (du nom du gouverneur de la Banque de Finlande, Erkki Liikanen) sur la séparation des activités bancaires, qui doit inspirer une réforme en Europe et une loi bancaire en France.

Certes, le rapport remis mardi 2 octobre à la Commission européenne (Le Monde du 3 octobre) ne prône pas de couper les banques en deux, avec d'un côté la banque de dépôts et de l'autre les activités sur les marchés financiers, un big bang que le lobby bancaire aurait pu craindre.

Le document, rédigé par un groupe d'experts, n'en prône pas moins une réforme d'organisation franche, isolant dans une entité séparée les activités de marchés les plus risquées, afin de mieux protéger les dépôts des particuliers. Il s'agit d'une réforme Vickers inversée – envisagée en Grande-Bretagne celle-ci repose sur le cantonnement de la banque de dépôts. Elle a le mérite de désigner les activités risquées et de leur affecter plus de capital.

L'isolement serait obligatoire dès lors que ces activités représentent de 15 % à 25 % des actifs d'une banque ou une valeur absolue de 100 milliards d'euros. Ce qui est le cas pour BNP Paribas, Société générale, Crédit Agricole et BPCE.

Surtout, le rapport Liikanen donne du risque une acception large. Ainsi, le risque ne se limite pas aux activités de marché réalisées par les banques pour leur propre compte. Il inclut les activités sur les dérivés pour des clients financiers et les activités dites de « tenue de marché » (de l'anglais

market making), qui, affirment les banques, ne relèvent pas de la spéculation mais du service au client.

Ce rôle de teneur de compte que jouent les banques sur certains marchés – celui des obligations d'État ou d'entreprises, des actions, etc. – les conduirait à détenir des positions en propre (du stock), dans le seul but d'assurer la liquidité pour leurs clients.

« Utilité économique »

« Le rapport souligne que la résistance des banques n'est pas une affaire de modèle mais recommande de cantonner un spectre large d'activités, dont certaines ont une utilité économique. Attention ! », prévient un banquier.

« Les banques françaises avaient beaucoup œuvré, pour faire comprendre que l'activité de "tenue de compte" devait bénéficier d'une exemption, c'est un revers, explique Hubert de Vauplane, associé du cabinet d'avocats Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP. Une telle réforme leur coûterait cher en fonds propres. » Mardi, Exane BNP Paribas a estimé que celle-ci entraînerait jusqu'à 10 % de baisse des profits des grandes banques d'investissement.

La voie choisie par M. Liikanen – entre le projet Vickers et la règle Volcker adoptée aux États-Unis et centrée sur l'interdiction de certaines activités spéculatives – va obliger la France à se repositionner. Les travaux engagés avant l'été s'étaient jusqu'ici orientés sur une règle Volcker à la française. Ce qui convenait aux banques. Qu'en sera-t-il ? François Hollande a promis une réforme bancaire d'ici à fin 2012. Il entend s'y tenir. ■

ANNE MICHEL

HOLLANDE VEUT LÉGALISER LE MARIAGE GAY FÊTE SES 11 ANS EN HOLLANDE

ENVOYEZ PROMENER VOTRE VISION DU MONDE

Courrier international

RENDEZ-VOUS LE 4 OCTOBRE